

9822



**NATIONS UNIES
CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL**



**Distr. : LIMITEE
E/ECA/ACGD/CWD.III/2002/4
17 Septembre 2002**

Original: Anglais

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Centre africain pour le genre et le développement

*Réunion du Comité femmes et développement
Réunion des Experts
9-11 Octobre, 2002
Johannesburg (Afrique du Sud)*

**Cadre conceptuel et analytique d'intégration de la parité
dans les comptes et le budget de la nation**

Les mots doivent être renforcés par des chiffres

Table des matières

	Page
I. Introduction	
1.1 Travail non rémunéré et politiques macroéconomiques.....	1
1.2 Qu'est-ce que le travail non rémunéré?.....	1
1.3 Pourquoi mesurer le travail non rémunéré?	2
1.4 Portée, but et objectifs	4
1.4.1 Portée.....	4
1.4.2 But	4
1.4.3 Objectifs spécifiques	4
2. Un cadre conceptuel et analytique	5
2.1 Cadre conceptuel	5
2.1.1 Notion fondamentale de production des ménages.....	5
2.1.2 Production marchande et production non-marchande.....	6
2.2 Cadre analytique du travail non rémunéré.....	6
2.2.1 Classification du travail non rémunéré.....	7
2.2.2 Analyse du travail non rémunéré: les options	7
3. Cadre d'intégration du travail non rémunéré dans la comptabilité et le budget de la nation.....	7
Conclusion.....	11

I. INTRODUCTION

I.1 Travail non rémunéré et politiques macroéconomiques

1. Le travail non rémunéré a été identifié comme un domaine d'action privilégié de l'Organisation des Nations Unies par le Programme d'action de Beijing (1995) et la Déclaration du Millénaire (2000), en vue d'améliorer la situation des travailleurs de ce secteur, en particulier les femmes. Ces engagements internationaux doivent désormais être reflétés dans les politiques nationales et mis en œuvre. Il faudra notamment que l'Etat commence à intégrer le travail non rémunéré statistiquement invisible dans les comptes et le budget de la nation.

2. Le travail non rémunéré des femmes a toujours été sous-estimé dans les comptes nationaux des pays en développement, en particulier en Afrique. Cela s'explique essentiellement par le manque de données. De grandes enquêtes par sondage, qui tiennent compte du secteur informel, ont été effectuées dans de nombreux pays et leurs résultats sont disponibles. Il demeure toutefois difficile d'isoler, dans les comptes nationaux, la contribution des femmes au secteur informel et au PNB. Par ailleurs, les modèles économiques sont bâtis sur le postulat que le travail non rémunéré ne compte pas. Ce n'est pourtant pas le cas. Les enquêtes sur les budgets-temps ont prouvé que le travail non rémunéré comptait et qu'il était mesurable.

3. En général, les politiques concernant le travail non rémunéré cherchent soit à rendre la répartition des tâches entre hommes et femmes plus équitable, soit à refléter le travail non rémunéré dans les instruments économiques et sociaux. Le Centre africain pour l'équité en genre et le développement (CAEGD) de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) explore une troisième voie, méconnue mais prometteuse, qui consiste à examiner les liens entre travail non rémunéré et macroéconomie ainsi que les conséquences de ces liens pour les décideurs. Cette nouvelle approche du Centre s'inspire des travaux d'économistes féministes qui ont cherché à élaborer des outils pour les décideurs et les défenseurs des droits des femmes et à aider ces derniers à mieux utiliser ces outils. Elle tente de répondre à une question majeure en vue d'affiner le cadre politique: comment utiliser les outils macroéconomiques, en particulier les comptes et le budget de la nation, pour atténuer les effets du travail non rémunéré sur le bien-être des femmes, la croissance à long terme et la lutte contre la pauvreté?

4. La macroéconomie traite d'agrégats tels que le produit intérieur brut (PIB), l'épargne et les investissements, les exportations et les importations. Les trois types de politiques macro-économiques qui affectent les travailleurs non rémunérés et sont affectés par eux sont la politique fiscale, la politique monétaire et la fixation des taux de change. Une évaluation plus dynamique des liens entre les activités non rémunérées des ménages et les communautés, et tout particulièrement les politiques fiscales et monétaires, renforcerait simultanément l'efficacité des politiques et l'attachement de l'État à une plus grande équité.

I.2 Qu'est-ce que le travail non rémunéré?

5. Le travail non rémunéré est le travail «non-marchand» ou *care economy* qui englobe le travail domestique, les soins aux enfants, aux malades et aux personnes âgées, le travail volontaire dans la communauté, la participation aux activités d'une entreprise familiale, la construction d'une maison de famille ou les travaux d'entretien. Le travail est souvent classé en deux catégories: productif ou reproductif. La notion de travail productif recouvre les activités qui produisent des biens et des

services marchands. Le travail reproductif englobe des activités tels que la procréation et les soins aux enfants pour le ménage et la communauté.

6. Sous la pression des mouvements de femmes, la Commission de statistique de l'ONU a recommandé que les bureaux nationaux de statistique préparent, à partir des enquêtes sur les budgets-temps, des comptes reflétant le travail non rémunéré –activités économiques qui dépassent le cadre actuel de la production- sous forme de «comptes satellites» (Ironmonger, 1996:38). Distincts du système de comptabilité nationale de 1993, ces comptes devraient toutefois être compatibles avec ce dernier, de façon à ce que les politiques publiques puissent reposer sur eux. Des enquêtes sur les budgets-temps sont désormais effectuées régulièrement dans beaucoup de pays développés et elles ont été essayées récemment avec l'appui du PNUD dans un certain nombre de pays en développement: Bénin et Maroc en 1998, Nigéria, Inde, Népal et Philippines en 1999 et Afrique du Sud en 2000. On compte qu'un plus grand nombre de pays africains mèneront des enquêtes sur les budgets-temps pour mieux mesurer le travail non rémunéré des femmes et aider à mettre en œuvre le système de comptabilité nationale de 1993. Une approche spécifiquement africaine est cependant nécessaire à cet égard.

1.3 Pourquoi mesurer le travail non rémunéré?

7. Une approche spécifiquement africaine est nécessaire pour mesurer le travail non rémunéré car, contrairement à ce qui se passe dans les autres régions du monde, en Afrique, le travail non rémunéré est l'un des piliers de l'économie. Dans les pays développés, la mesure du travail non rémunéré est motivée principalement par deux objectifs: estimer avec plus d'exactitude le produit national brut et mieux connaître les conditions de vie de la population. Toutefois, outre ces deux objectifs, l'Afrique peut appuyer la comptabilisation du travail non rémunéré pour des raisons qui lui sont propres:

i) L'Afrique a un énorme potentiel inexploité: les femmes constituent 50% de sa population; près des deux-tiers de leur travail sont non rémunérés et elles pourraient accélérer considérablement la lutte contre la pauvreté si leur potentiel était mis à contribution. Des statistiques ventilées par sexe, élaborées en effectuant davantage d'enquêtes sur les budgets-temps dans les pays, ainsi que l'inclusion du travail non rémunéré dans les comptes et les budgets nationaux ont un rôle crucial à jouer dans l'élimination des stéréotypes, la formulation des politiques et le suivi des progrès accomplis. Etant donné que le travail non rémunéré a un rôle significatif à jouer dans la création d'emplois, la génération de revenus et la lutte contre la pauvreté, des données sur son ampleur et ses caractéristiques sont également cruciales pour la recherche et la prise de décisions.

ii) Le fait que le travail non rémunéré soit invisible fausse le PIB et nuit à la comparabilité régionale et internationale. La précision de l'estimation du PIB est l'élément le plus pertinent du système de comptabilité nationale de 1993. Le fait que le travail non rémunéré soit exclu du système de comptabilité nationale perpétue une image incomplète et inexacte du revenu national, en particulier en Afrique où le travail non rémunéré occupe une place considérable dans l'économie. Cette exclusion tend à abaisser les niveaux du PIB et d'autres données, à fausser les données économiques et, par conséquent, à nuire à la comparabilité internationale et régionale. Tout cela est important lorsque, par exemple, le montant des contributions monétaires faites ou reçues par un pays dépend de son PIB ou lorsque la pauvreté est mesurée en fonction du PIB par habitant. Des gains de productivité peuvent par ailleurs entraîner une production ou des loisirs accrus mais le PIB ne mesure que le premier élément, masquant ainsi les longues heures de travail effectuées par les femmes.

iii) Le travail non rémunéré est affecté par les politiques macroéconomiques mais il a aussi un impact sur elles. Des données sur l'économie non rémunérée nous permettraient de mesurer les liens qui existent entre l'économie rémunérée et celle qui ne l'est pas. Le travail non rémunéré des femmes est exclu du système de comptabilité nationale parce que l'on suppose qu'il n'a guère d'effet sur l'essentiel de l'activité micro ou macroéconomique. Mais tel n'est pas le cas. Les recherches menées récemment montrent que les politiques (par exemple les coupes opérées dans le budget national, dans les programmes de santé ou de planning familial ou dans tout autre service social ainsi que la réduction des allocations en denrées alimentaires ou l'augmentation du chômage) alourdissent la charge de travail non rémunéré des femmes, les empêchant d'accéder à des opportunités et des avantages économiques. Ainsi, une apparente augmentation de productivité ou d'efficacité de l'économie marchande peut en réalité correspondre à un transfert des coûts du secteur productif sur le secteur non rémunéré (par exemple le coût, pour ceux qui accomplissent le travail non rémunéré, en termes de perte d'éducation, de santé, etc.).

iv) Des politiques, des programmes, des services et des allocations de ressources influant sur le travail non rémunéré peuvent favoriser la croissance économique. Les recherches actuelles montrent que la répartition du capital humain influence la croissance (voir le «miracle» des économies du Sud-Est asiatique). Les inégalités de revenus et de richesse pèsent sur la croissance parce qu'elles sont liées à une incapacité d'investir dans l'éducation ou d'emprunter pour la financer. Des investissements structurels faibles (éducation, santé, infrastructures, accès aux marchés) entravent la croissance économique et, par voie de conséquence, aggravent l'instabilité politique, laquelle ralentit encore davantage la croissance. Les femmes représentent actuellement plus de 50% de la main d'œuvre de la région. Elles sont désavantagées par rapport aux hommes en termes d'accès à l'éducation et aux facteurs de production. Les politiques publiques ont un rôle central à jouer: promouvoir une lutte contre la pauvreté et une croissance équitables pour les deux sexes, en exploitant la plus grande richesse de l'Afrique, ses femmes.

v) Le fardeau du travail non rémunéré compromet la capacité des femmes à exécuter un travail payé, réduit la productivité et empire les conditions de vie des femmes. En général, les femmes sont peu nombreuses à être employées parce que le travail non rémunéré les empêche de participer au marché salarié officiel. Les données sur l'emploi du temps peuvent aider les décideurs à situer la main-d'œuvre excédentaire par catégorie, par région, par sexe ou par classe d'âge, par exemple, et, grâce à la mesure du bénéfice des activités en question, permettre de mesurer la productivité moyenne du travail non rémunéré. Cela facilite la formulation de politiques adaptées de lutte contre le chômage ou contre la pauvreté.

vi) Le travail non rémunéré contribue significativement à la génération de revenus, à la croissance à long terme et à la lutte contre la pauvreté en fournissant un capital humain et social au secteur privé et au secteur public. En s'acquittant des corvées domestiques et en éduquant les enfants, les femmes préparent ces derniers à travailler et elles contribuent à la constitution d'un capital humain. Reconnaître cet état de fait renforcerait de façon positive le statut des femmes et contribuerait à des stratégies endogènes de croissance à long terme en ouvrant des capacités dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Cependant, les femmes font encore l'objet d'une discrimination en termes d'accès au revenu et aux avoirs; elles ont moins de biens et moins de moyens de contrôler les processus économiques auxquels elles contribuent. Il est donc nécessaire de mesurer le travail non rémunéré.

1.4 Portée, but et objectifs

1.4.1 Portée

8. Le cadre conceptuel du Centre africain pour l'équité en genre et le développement repose sur les normes internationales pertinentes, en particulier le système de comptabilité nationale de 1993. Le programme envisage donc la production économique telle que la définit le système de comptabilité nationale de 1993, qui fournit une base solide mais limite aussi le nombre de questions abordées en ce qui concerne le travail non rémunéré. Il cherche surtout à faciliter, d'une part, le processus de décision (en fournissant de nouvelles informations sur la division du travail rémunéré ou non rémunéré entre hommes et femmes) et, d'autre part, l'intégration du travail non rémunéré des femmes dans les comptes satellites et le budget national. Le Centre conseillera également les comptables et les enquêteurs nationaux sur les moyens de calculer des PIB précis de manière équitable pour les deux sexes ainsi que d'élaborer des budgets nationaux axés sur le bien-être des populations. Ainsi, autant d'activités non rémunérées que possible sont comptabilisées durant la compilation des plans nationaux de développement.

9. Le programme appliquera des stratégies de communication et de plaidoyer reposant sur une analyse des liens entre les stratégies nationales de lutte contre la pauvreté et le travail non rémunéré des femmes pour promouvoir l'intégration de ce dernier dans le budget et les comptes nationaux. Concrètement, évaluer l'impact du travail non rémunéré permet de mieux informer les décideurs et, partant, de mieux leur faire comprendre et apprécier la contribution des femmes à l'économie. Cela devrait donner aux décideurs les moyens de lancer et de défendre des politiques qui permettront aux femmes de mieux bénéficier du développement.

1.4.2 But

10. Renforcer les capacités des comptables nationaux (économistes et enquêteurs) de six pays africains à favoriser, dans le cadre du budget et des comptes nationaux et sur la base des données sur les budgets-temps et des statistiques sur le travail non rémunéré, l'élaboration d'un programme d'action et de mobilisation des activités et des ressources pour les travailleurs non rémunérés, en particulier les femmes, en tant que méthode de lutte contre la pauvreté en Afrique.

1.4.3 Objectifs spécifiques

11. Les objectifs spécifiques sont les suivants:

- i. Élaborer un guide de référence spécialement conçu pour l'Afrique relatif à l'estimation et l'intégration du travail non rémunéré des femmes dans les comptes satellites et le budget national;
- ii. Renforcer la capacité des comptables nationaux de six pays africains à mesurer le temps passé par différents individus à des activités rémunérées ou non et à tirer des conséquences des résultats obtenus en termes de décisions à prendre;
- iii. Appuyer la diffusion de nouvelles informations sur la division du travail rémunéré et non rémunéré entre hommes et femmes, à l'origine dans six pays, à partir des données actuelles sur l'emploi du temps et intégrer le travail non rémunéré des femmes dans des comptes satellite et dans le budget national;

- iv. Mettre en place un système de contrôle de la qualité et d'autosurveillance et convoquer au moins quatre réunions de groupe d'experts qui seront chargés d'examiner et de valider le cadre, les outils et la méthodologie du programme;
- v. Élaborer un modèle soucieux d'équité entre les sexes et adapté aux réalités nationales, pour un pays au départ, de façon à faciliter le dialogue sur les choix politiques et à justifier les priorités budgétaires de la lutte contre la pauvreté;
- vi. Sensibiliser les décideurs et les inciter à investir davantage dans les enquêtes sur l'emploi du temps ainsi qu'à mettre la question du travail non rémunéré au cœur des mesures à prendre.

2. UN CADRE CONCEPTUEL ET ANALYTIQUE

2.1 Cadre conceptuel

2.1.1. Notion fondamentale de production des ménages

12. Le cadre conceptuel contient les connaissances de base qui sous-tendent la stratégie déployée par le Centre africain pour l'équité en genre et le développement en vue de déterminer la valeur du travail non rémunéré des femmes et de l'intégrer dans les comptes et le budget de la nation. Il présente la notion de production des ménages et donne des définitions et des règles extraites du système de comptabilité nationale de 1993 qui permettent de définir et d'analyser systématiquement le travail non rémunéré (Voir Section 2.2). Le cadre vise donc à clarifier la notion de production des ménages et de détermination de la valeur du travail non rémunéré des membres du ménage qui apportent une contribution, en termes de main-d'œuvre, à la production de biens et de services.

13. En ce qui concerne le travail non rémunéré, les éléments les plus pertinents du système de comptabilité nationale de 1993 concernent la mesure exhaustive du PIB. Des règles ont été arrêtées pour déterminer ce qui doit être inclus dans l'estimation du PIB et ce qui doit en être exclu, c'est-à-dire *la délimitation de la notion de production*. Tout d'abord, la délimitation de la notion de production détermine ce qui doit être inclus dans les comptes en tant que sortie. En deuxième lieu, parce que le système de comptabilité nationale reconnaît uniquement les biens et services produits, la délimitation détermine également le champ de la consommation intermédiaire – biens et services consommés en tant qu'intrants dans le processus de production à l'exception du capital fixe. Elle détermine donc la *valeur ajoutée*. La valeur ajoutée est la valeur de la production, moins la valeur de la consommation intermédiaire – c'est la mesure de la contribution d'un producteur, d'une branche d'activité ou d'un secteur au PIB.

14. Pour parvenir à une mesure exhaustive du PIB, la première étape est de délimiter ce qui doit être inclus dans les comptes en tant que production au sens économique et ce qui doit en être exclu. La deuxième étape consiste à délimiter la production économique à inclure dans les comptes nationaux. En ce qui concerne les activités économiques, le système de comptabilité nationale de 1993 (SCN) définit le domaine général de la production et le domaine de la production dans le Système. Le domaine général de production englobe toutes les activités humaines qui génèrent des produits susceptibles d'être échangés. Quant à la production SCN, elle englobe les activités économiques qui devraient être incluses dans les estimations du PIB. C'est donc elle qui nous intéresse.

15. Lorsque les ménages produisent des biens pour leur utilisation finale, (consommation ou formation de capital), cette production est incluse dans les comptes nationaux. Par contre, lorsque les

membres d'un ménage produisent des services domestiques et personnels pour leur propre consommation finale, cette production est exclue des comptes nationaux. Parmi les activités exclues ainsi, on peut citer le ménage, la préparation des repas, les soins aux enfants, leur formation et leur instruction, les soins aux malades, aux infirmes et aux personnes âgées; le transport des membres du ménage ou de leurs biens, ainsi que les services rendus bénévolement à la communauté. Ce travail non rémunéré, ou *care economy*, n'est pas inclus dans les comptes nationaux. Le Système de comptabilité nationale de 1993 a cependant recommandé la compilation de comptes satellites reposant sur le SCN, pour diverses analyses concernant les actifs et les ressources. Un compte satellite gravite autour des comptes centraux et il permet d'appeler l'attention sur un aspect de la vie économique et sociale (par exemple le travail non rémunéré) dans le contexte des comptes nationaux.

2.1.2 Production marchande et production non-marchande

16. Le SCN de 1993 identifie les unités institutionnelles qui sont des producteurs marchands et non marchands. Parmi les producteurs marchands, figurent les sociétés financières et non financières, les quasi-sociétés et les entreprises non constituées en sociétés qui appartiennent à des ménages et sont économiquement significatives. Les producteurs non marchands produisent eux aussi des biens et des services mais ces produits ne sont pas valorisés à des prix économiquement significatifs –prix n'ayant guère d'influence sur les quantités demandées. Les producteurs non marchands sont les administrations publiques, les institutions privées à but non lucratif et les producteurs de subsistance au sein des ménages.

17. La valeur des biens marchands est constituée par la somme du coût des biens et des services utilisés durant la production et de la valeur ajoutée des différents facteurs de production. Elle englobe donc les éléments suivants:

- Le coût des biens et des services utilisés durant le processus de production (*consommation intermédiaire*);
- Le coût de la main-d'œuvre (*rémunération*);
- La consommation de capital fixe (*utilisation du capital fixe*);
- Les impôts moins les subventions sur la production;
- L'excédent d'exploitation (*rendement des actifs naturels et financiers utilisés pour la production*) ou revenu mixte des activités des ménages (*rendement des avoirs naturels et financiers utilisés pour la production, net de la compensation de l'exploitant et du travailleur non rémunéré au sein du ménage*).

18. La production non marchande est valorisée à des prix qui ne sont pas économiquement significatifs et elle ne dégage pas d'excédent d'exploitation. Cependant, dans le cas des biens produits à des fins de subsistance, la valeur peut inclure un excédent d'exploitation, en particulier lorsque la sortie est mesurée en multipliant le volume de la récolte par le prix de sortie exploitation.

2.2 Cadre analytique du travail non rémunéré

19. L'élaboration d'un cadre analytique suppose l'adoption d'un cadre conceptuel. Le cadre analytique définit le travail non rémunéré et pose les fondements permettant de l'analyser de plusieurs manières. Comme cela a été démontré à la section 2.1, le système de comptabilité nationale de 1993 est un cadre conceptuel cohérent, accepté par les statisticiens et les économistes au plan international.

Il constitue un point de départ pour l'identification et l'analyse des problèmes qui se posent dans le domaine du travail non rémunéré. Pour l'essentiel, le cadre analytique distingue plusieurs groupes d'activités non rémunérées à identifier et à mesurer.

2.2.1 Classification du travail non rémunéré

20. Bien qu'elle soit encore à l'étude, c'est la proposition onusienne de classification internationale des activités, destinée à établir des statistiques des budgets-temps, qui servira au Centre africain pour l'équité en genre et le développement de base de classification des activités non rémunérées. Celles-ci sont regroupées en trois catégories:

- Les activités qui font partie du domaine de la production du SCN (activités du SCN);
- Les activités qui font partie du domaine général de la production mais non du domaine de la production du SCN (activités "hors SCN");
- Les activités qui ne sont pas considérées comme étant des activités de production ou qui sont des activités personnelles.

21. Le cadre analytique du Centre porte sur la deuxième catégorie, celle des activités "hors SCN", qu'il importe d'évaluer et d'intégrer dans le SCN et le budget national (figure 1).

2.2.2 Analyse du travail non rémunéré: les options

22. Si l'on retient la définition générale du travail, on distingue, en ce qui concerne les activités «hors SCN», trois types d'activités non rémunérées des membres des ménages, à savoir:

- Les services domestiques non rémunérés produits par les ménages pour leur consommation propre;
- Les services de soins fournis à des membres du ménage;
- Les services communautaires et l'aide destinés à d'autres ménages.

Figure 1: Un cadre d'analyse du travail non rémunéré

Types de temps	Type d'activité	Catégories principales	Exemples d'activités
<i>Temps engagé</i>	<i>Activités "hors SCN"</i>	<p>Production de services non rémunérés pour compte propre</p> <ul style="list-style-type: none"> • Services domestiques non rémunérés produits par le ménage pour sa consommation propre; <p>• Soins non rémunérés fournis à des membres du ménage</p>	<p>1. Services domestiques non rémunérés produits par les ménages pour leur propre consommation finale</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Le nettoyage, la décoration et l'entretien du logement occupé par le ménage;</i> • <i>La préparation des repas et le service à table;</i> • <i>Le transport des membres du ménage ou de leurs biens.</i> <p>2. Soins non rémunérés fournis à des membres du ménage</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>La garde, l'éducation et la formation des enfants;</i> • <i>La garde de malades, d'infirmes ou de personnes âgées.</i>

Activités "hors SCN"	Production de services domestiques, de services de soins et de services bénévoles non rémunérés destinés à d'autres ménages, à la communauté, à des institutions sans but lucratif au service des ménages.	3. Services communautaires et aide destinés aux autres ménages: <ul style="list-style-type: none"> • Aide informelle aux voisins et aux membres de la famille; • Travail bénévole et communautaire "informel ou inorganisé" à travers des associations communautaires informelles de quartier; • Travail bénévole et communautaire "formel ou organisé" à travers la Croix Rouge, les organisations d'aide sociale, les organisations professionnelles, les églises, les clubs et autres.
----------------------------	--	---

23. La valorisation de la production marchande est déterminée par les prix en vigueur au moment de la transaction. Pour ce qui est des biens et services non marchands, leur prix de vente est généralement inférieur au coût de production de biens et services marchands similaires. En effet, leur valorisation repose sur les dépenses encourues pendant la production, hors excédent net d'exploitation. La valorisation des activités "hors SCN", fait couramment appel aux méthodes dites: *du coût d'opportunité, du coût de remplacement (spécialisé) et du coût de remplacement (général)*.

24. Coût d'opportunité: C'est le manque à gagner causé par le choix de ne pas offrir de services sur le marché. Sa valorisation sera fonction de la personne qui effectue le travail non rémunéré. Cette méthode évalue le temps consacré au travail non rémunéré, pour déterminer le manque à gagner du membre non rémunéré du ménage, si ce membre avait choisi de fournir des services sur le marché. Par exemple, si une mère, titulaire d'un diplôme d'études universitaires supérieures, décide de rester au foyer pour garder les enfants et s'occuper de la maison, son travail non rémunéré sera évalué en fonction de la rémunération qu'elle aurait perçue en tant que salariée. Cette méthode suppose l'existence de données sur l'emploi du travailleur, qui correspondent à l'emploi en question sur le marché et à sa rémunération. De plus, elle repose sur l'hypothèse que la personne concernée a toujours la possibilité de trouver un travail sur le marché. Dans les pays où la main-d'œuvre est excédentaire, cette méthode tendrait à surévaluer le coût du travail non rémunéré.

25. Coût de remplacement (spécialisé): Cette méthode tient compte du salaire perçu par une personne qui produit des services similaires sur le marché (c'est-à-dire que le salaire est égal au taux salarial multiplié par le temps consacré au travail). Elle s'applique à des services domestiques précis pour compte propre. Ainsi, faire la cuisine serait valorisée au taux salarial des cuisiniers salariés, faire la lessive à celui des laveuses salariées, garder les enfants à celui des nounous salariées, etc. Cette méthode a pour hypothèse que la qualité de services identiques reste la même et que ces emplois existent sur le marché.

26. Coût de remplacement (général): Cette méthode valorise le travail non rémunéré sur la base des salaires équivalents du personnel domestique rémunéré (c'est-à-dire que le salaire est égal au taux salarial multiplié par le temps consacré au travail). Le salaire dépend surtout de la situation du marché de l'emploi. Dans certains pays, qui légifèrent en matière de salaires du personnel domestique, ceux-ci sont connus; dans d'autres, la valorisation du travail non rémunéré demandera des statistiques supplémentaires qui seront fournies par des enquêtes sur la main-d'œuvre ou sur les revenus et les dépenses des ménages.

3. CADRE D'INTEGRATION DU TRAVAIL NON REMUNERE DANS LA COMPTABILITE ET LE BUDGET DE LA NATION

27. Il est proposé ici un cadre d'intégration du travail non rémunéré dans la comptabilité et le budget de la nation (figure 2). Ce cadre comprend quatre processus stratégiques interdépendants axés sur une prise de décision judicieuse. Les activités décrites ne répondent pas à un ordre séquentiel.

I. Cadre conceptuel et cadre analytique: Un cadre conceptuel sera défini à partir du Système de comptabilité nationale 1993 (SCN) pour dégager les notions de base qui étayeront les stratégies économiques de mesure du travail non rémunéré; un cadre analytique portant sur ce travail et les budgets-temps sera également établi.

II. Mécanisme de contrôle de la qualité et d'autosurveillance: Pour veiller à ce que les activités menées aboutissent à des résultats de qualité, le Centre établira un mécanisme de contrôle de la qualité et d'autosurveillance, en constituant un groupe de travail interne, un groupe national de réflexion sur l'intégration de la parité dans la comptabilité et le budget de la nation ainsi qu'un groupe consultatif sur la modélisation tenant compte de la parité.

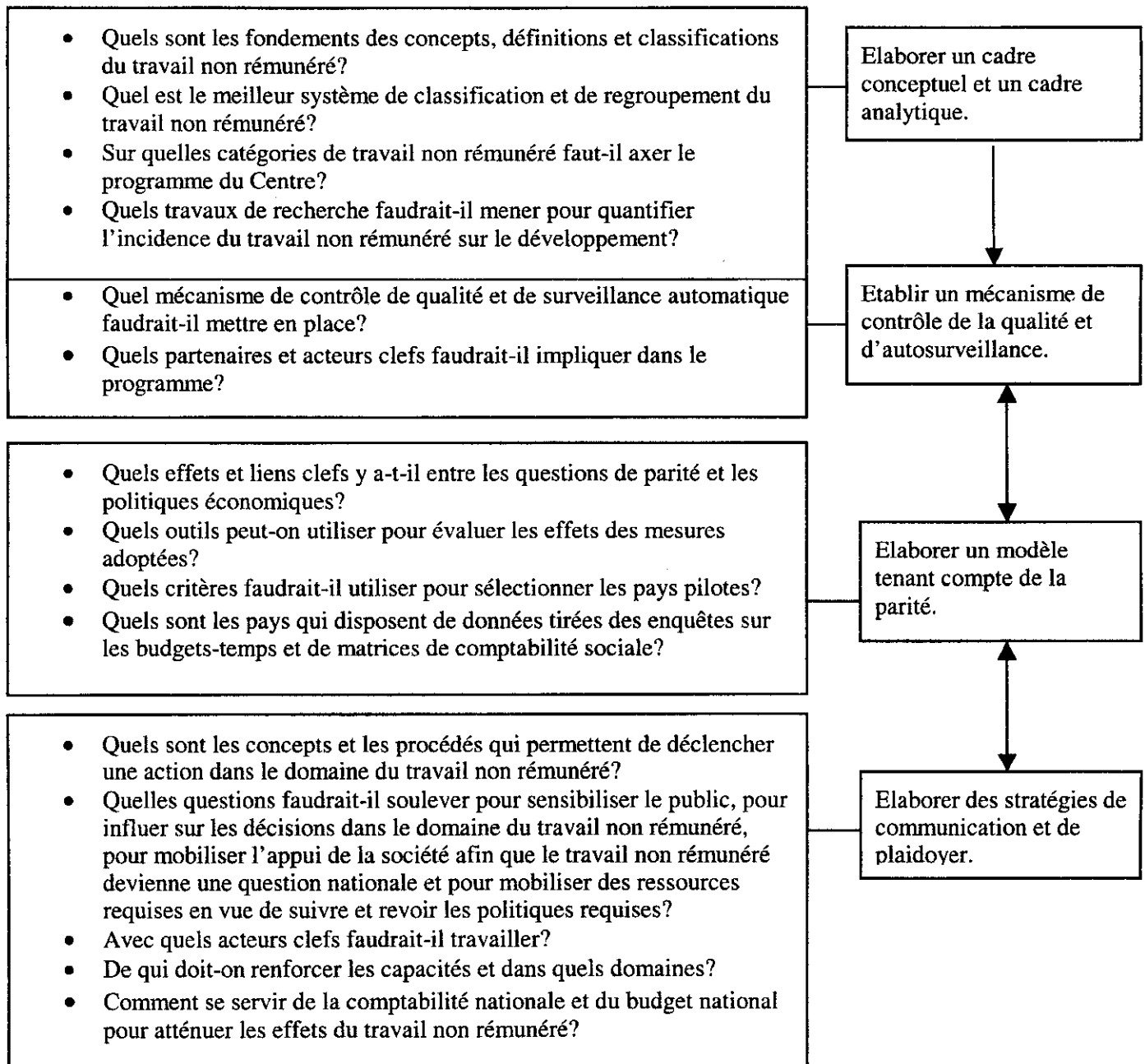
III. Modélisation: En collaboration avec ses partenaires et des consultants, le Centre africain pour l'équité en genre et le développement mènera un travail de pionnier pour l'Afrique. Il élaborera et étalonnera, dans un seul pays au départ, un modèle économique qui permettra de mesurer l'impact du sexisme des comptes et du budget de la nation sur les femmes, la croissance à court et long termes et la réduction de la pauvreté. L'objectif est de faciliter le choix de politiques et l'adoption d'un budget qui aillent dans le sens de la lutte contre la pauvreté.

IV. Mobilisation de l'action publique: stratégies de communication et de plaidoyer

- L'analyse de la situation présentera des faits précis et des statistiques sur le travail non rémunéré, auxquels les décideurs pourront se référer.
- Le plaidoyer consistera à formuler, à partir de l'information existante, des arguments destinés à convaincre les décideurs d'accepter l'intégration du travail non rémunéré dans la comptabilité et le budget de la nation et de s'engager ouvertement en sa faveur.
- Les activités de la communication consisteront à identifier les utilisateurs à mobiliser; à analyser leurs besoins en informations et les types de comportement attendus; à concevoir des messages; à sélectionner les moyens de communication appropriés; à produire du matériel d'information.
- Les médias permettront de diffuser l'information auprès du plus grand nombre d'acteurs possible, de mobiliser le soutien du public et d'arrêter des programmes de plaidoyer.
- Le renforcement des capacités visera à perfectionner les comptables et les enquêteurs dans la collecte, l'analyse et l'intégration, dans les comptes et le budget de la nation, des données ventilées par sexe tirées des enquêtes sur les budgets-temps. Le Centre élaborera un guide de référence sur les outils de collecte des données et les méthodes d'intégration du travail

non rémunéré dans la comptabilité et le budget de la nation, l'objectif étant de fixer des normes et des règles à appliquer dans la région. Il formera les comptables nationaux à l'utilisation du guide. Il aidera également cinq pays, dans un premier temps, à mener une analyse des budgets-temps, afin d'évaluer et d'intégrer le travail non rémunéré dans les comptes satellites et dans le budget, et à créer ainsi un exemple de bonne pratique.

Figure 2: Cadre d'intégration du travail non rémunéré dans la comptabilité et le budget de la nation (2001-2005)



CONCLUSION

28. Le présent document a esquissé, à travers une analyse sommaire du travail non rémunéré, le programme du Centre pour 2001-2005, en ce qui concerne l'intégration de la parité dans les comptes et le budget de la nation. Il examine la division du travail tant rémunéré que non rémunéré entre les hommes et les femmes, ainsi que les conclusions que les décideurs pourraient en tirer. Mais l'état actuel de nos connaissances repose sur des faits "stylisés" ou sur des données empiriques, qui ne concernent qu'indirectement le problème du travail non rémunéré, puisqu'il existe peu de travaux empiriques sur la question en Afrique. La conclusion principale est la suivante: pour que ce programme puisse atténuer les effets négatifs du travail non rémunéré, compte tenu du rôle majeur des femmes dans les économies africaines, il faudrait qu'il s'appuie sur une démarche spécifiquement africaine. Celle-ci suppose que les comptables et enquêteurs nationaux des pays africains se perfectionnent, afin d'utiliser les comptes et le budget de la nation pour traduire les données sur les budgets-temps et les statistiques sur le travail non rémunéré en choix politiques, dans le but de mobiliser des efforts et des ressources en faveur des travailleurs non rémunérés, en particulier les femmes, qui constituent une puissante force d'accélération de la lutte contre la pauvreté en Afrique. A terme, il s'agira de fournir aux décideurs une meilleure information qui permette d'élaborer un cadre d'orientation plus judicieux, ainsi que de mieux comprendre et reconnaître le rôle des femmes dans l'économie et la manière dont des politiques soucieuses de parité influent sur les femmes et sur l'ensemble de l'économie. Ainsi, les décideurs pourront, à juste titre, lancer et défendre des politiques qui donnent aux femmes un plus grand rôle économique et une meilleure part des retombées du développement.